



Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Affiché le
ID : 032-253200240-20221212-2022_040-BF

DÉLIBÉRATION 2022 - 040

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents lors de la délibération : 8
Nombre de membres ayant donné procuration : 2
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 2
Date de convocation : 08/12/2022
Date d'envoi à la SP de condom : 13/12/2022
Date de publication :
Votes contre : **13 DEC. 2022**
Votes pour : 10
Abstentions :

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à treize heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Madame Geneviève ARSLANIAN**, Vice-présidente.

Présents : Mme ARSLANIAN Geneviève, Mme CLAVE Gabrielle, Mr LABURTHER Michel, Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONGIS Nadine, Mr RENARD Jean-Pierre, Mme SOLARY Jacqueline, Mr THIMOTEE Frédéric

Excusés remplacés par : Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme LABORDE NOYER Martine remplacée par Mme SOLARY Jacqueline

Ayant donné procuration: Mr ESPIAU Joël a donné procuration à Mme MONGIS Nadine, Mr JORIEUX Michel a donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève

Absents excusés: Mr ALBINET David, Mr BEGUE Christophe, Mr BELLOT Daniel, Mr BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, Mr CARRE Michel, Mr CAZES Jérôme, Mr CAZZOLA Bruno, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mr DONA Edouard, Mr ELLENA Aimé, Mr ESPIAU Joël, Mr FASOLO Robert, Mr GOURGUES Gérard, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr JORIEUX Michel, Mme LABORDE NOYER Martine, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MAO Jean-Pierre, Mr MELIET Nicolas, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr QUINTILLA Christophe, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr SCARAVETTI Henri, Mme TUMELERO Hélène, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth

Absents: Mr AXMANN Roland, Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CECEILLE Gérard, Mme CHIVA Amandine, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DESPAX Nelly, Mme DHAINAUT Annie, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mme ESPERON Patricia, Mr FALTRAUER Franck, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mme GAUCHE Laureta, LABORDE Marie-Clémence, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAFORE Michael, Mr LANSMANT Sébastien, Mr LAMORT Pierre, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mr MONTARET Jérôme, Mme NEGRINI Régine, Mme PINSOLLES Nicole, Mr ROBERT François

Participants sans droit de vote : Mme CAMPAGNOLLE Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mme CLAVE Gabrielle

Considérant que le Comité syndical régulièrement convoqué le 30 novembre 2022 n'a pas pu se réunir le 7 décembre 2022 faute de quorum,

Considérant que le Comité syndical a été à nouveau convoqué le 8 décembre 2022 à la date du 12 décembre 2022, soit dans un intervalle d'au moins trois jours, et qu'aucune condition de quorum n'est requise,

La Vice-présidente déclare en ouverture de séance que le Comité syndical pour délibérer sur l'ordre du jour.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Affiché le
ID : 032-253200240-20221212-2022_040-BF

Budget Assainissement –décision modificative n°1

Sur la proposition de Madame la Vice-présidente,
Considérant que l'agent travaillant au SPANC consacre une partie de son temps au service de l'Assainissement, il convient que le budget Assainissement rembourse la partie équivalente de son salaire au budget du SPANC,

Considérant la nécessité d'abonder l'article 66112 Intérêts rattachement des ICNE relatifs au prêt de 105 000 € mobilisé en 2022,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil syndical adopte à l'unanimité la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses en diminution		Dépenses en augmentation	
6061 Fournitures non stockables	30 000	6411 Salaires	30 000
6248 Divers	78	66112 Intérêts rattachement des ICNE	78
Total	30 078	Total	30 078

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Fait à Eauze, le 13 décembre 2022

La Vice-présidente,

Geneviève ARSLANIAN
Syndicat Armagnac - Ténarçien
SERVICE
★ EAU - ASSAINISSEMENT
Tél. 05 62 09 82 99
ZI. Lauron - 32800 Eauze